



BNP PARIBAS

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours là pour vous :



LAETITIA  
BARGE  
06 98 37 44 95



ALEXANDRE  
BERTHELOT  
06 98 37 54 31



CEDRIC  
GRENIER  
06 67 92 25 69



ALEXANDRA  
GROLEAS  
06 68 49 63 91



JEAN PIERRE  
FEUTRY



MAGALI  
FRAILLON



JULIE  
LEQUEUX  
06 60 68 60 35



ISABELLE  
VION  
06 62 84 53 89

# COVID 19

14 avril 2020

## INFORMATION DE VOS ELUS

REGION RHONE ALPES AUVERGNE

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

#### Congés/RTT/CET

7 jours, puis 7 droits ???

Désormais, nous parlons bien de 7 droits à poser entre le 12/03 et 2/05.

Proratisés au temps de temps de travail, imposés aux salariés en « absence pour confinement d'enfants », nous sommes tous concernés !

Pour autant, en fonction de notre poids de journée, le solde de droits posé peut être légèrement inférieur à 7. **La CFDT a demandé à la direction de ne pas imposer la prise de jours supplémentaires dans ces cas là.**

**Demande entendue**, les managers doivent appliquer du bon sens et de la souplesse tout en étant équitables !

**Une difficulté ? Contactez-nous !**

#### Augmentations/Promotions

Bien que l'Entreprise se soit déclarée en difficultés économiques pour nous imposer les RTT, il n'y a pas d'impact sur les augmentations, promotions et bonus versés en avril 2020.

#### SDO

A ce jour 200 salariés ont accès à la SDO et sont autorisés à l'utiliser.

Une 2ème vague de déploiement est en cours. Elle aura lieu en 2 temps dans les prochains jours et concernera environ 500 salariés.

**Pour rappel, PAS DE SIGNATURE DE LETTRE D'ENGAGEMENTS = PAS D'UTILISATION DE LA SDO !!!**

*Vous pouvez consulter la circulaire liée à cette utilisation : CA-001-001*

#### Prolongement « absence enfant confiné »

Vous pouvez avoir accès au nouveau document de demande en [cliquant ici](#).

**⚠** Pour info, ALIS en externe est accessible uniquement si vous avez validé votre accès sur l'Intranet. Demandez vos accès à : [mdp\\_alis\\_internet@bnpparibas.com](mailto:mdp_alis_internet@bnpparibas.com)

### Ce que demande la CFDT

- Une livraison de masques, gels, gants rapide et suivie même et surtout si un déconfinement est annoncé. Car déconfinement ne rime pas avec suppression des gestes barrières.
- La neutralisation de MOTIV et un regard bienveillant porté sur la perte éventuelle de rémunération variable, et nous y veillerons.
- L'ouverture au télétravail et l'accès de la SDO hors les murs au plus grand nombre.
- Des prises de décisions rapides et dans le respect des règles sanitaires.
- La présence de vigiles au moment des versements des prestations sociales.
- Confirmation de la suspension des projets en cours .
- Le maintien des chèques déjeuner pour les salariés travaillant à domicile.
- Une prime dites « Macron » pour tous les salariés mobilisés pendant la crise sanitaire du coronavirus.